

## Conseil municipal du 18 Février 2010

### déclaration préliminaire

M. le Maire au travers de ces décisions et à la lecture du compte rendu d'un conseil municipal vide, nous voyons votre manière d'agir et j'aborderai 3 points :

- Vous avez le toupet de mettre le dossier de la piscine de Houilles à délibération sachant que qu'il trop tard pour donner un avis et que les délais sont dépassés.

Et là où votre manœuvre est insupportable c'est que d'une part vous nous faite perdre du temps et d'autre part vous nous avez empêché de nous exprimer sur ce dossier dans les temps impartis.

- Vous mettez au vote les subventions de la vie associative : ce dossier aurait du s'inscrire dans le cadre du budget et faire l'objet d'une discussion en commission des finances.. ..rien.

- Nous vous avons demandé il y a plusieurs mois les devis et les factures de la réfection de la place du RER, après plusieurs relances M. le DGS m'a fait parvenir la copie des devis et factures dont le montant s'élève à 18 896 euros, montant qui dispensait la commune de procédure pour les marchés publics. Le texte précise qu'en deçà de 20 000 € un marché public peut-être passé sans publicité ni concurrence préalable, ce qui est le cas pour ce marché.

Quelle ne fut pas ma surprise en lisant le journal municipal : montant des travaux environ 40 000 €. Ne me dites pas que c'est une faute de frappe.

Monsieur le Maire, vous connaissez, je pense, les conséquences de tels agissements.

Je ne parlerai pas des autres dossiers pour lesquels c'est l'omerta.

Le PLU, aucune information en conseil municipal,

L'éco-quartier, aucune information, où en est le projet ?

Le SIVU de la patinoire, vous aviez annoncé qu'il serait dissous fin 2009, pas d'information, pas de compte.

La MJC, des bruits circulent.. .etc

Isabelle Morel

Conseillère municipale groupe UPA